

AGRIBIOVAR

Groupement des Agriculteurs Bio du Var recrute un(e)
CONSEILLER(E) EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE

Association loi 1901 regroupant 200 agriculteurs bio du Var, appartenant au réseau FNAB. En lien avec les administrateurs et l'équipe salariée (une directrice/chargée de communication, une conseillère toutes filières, et une animatrice commercialisation/restauration collective), vous assurerez les missions suivantes :

Accompagnement des maraîchers et porteurs de projet en maraîchage : accompagnement technique, règlementaire, administratif à la conversion et à l'installation en agriculture biologique. Suivi technique des maraîchers bio (visite de terrain, préconisations, compte rendus). Accompagnement à la planification des cultures.

Organisation et animation d'actions techniques collectives : organisation et animation de visites d'échanges et de formations destinées aux agriculteurs, dépôt de dossiers de financement auprès de Vivéa.

Acquisition et mise à jour de références techniques, sociales, économiques et commerciales en maraîchage biologique. Implication dans des projets d'expérimentations : dans le montage, la réalisation et le suivi.

Accompagnement à la commercialisation en maraîchage biologique : enquêtes sur les prix et sur les volumes disponibles pour envisager des solutions collectives et/ou territoriales de commercialisation, en particulier vers la restauration collective ; accompagnement collectif et individuel à la commercialisation des légumes bio ; organisation de rencontres avec des opérateurs économiques des filières.

Accompagnement de collectivités dans la démarche d'installation d'un maraîcher : réalisation de diagnostics agronomiques, accompagnement dans la structuration du projet et le recrutement d'un candidat, accompagnement dans la faisabilité technique (préconisations, suivi du projet, suivis techniques).

Sensibilisation à l'agriculture biologique : intervention dans le cadre de formations, sensibilisation des agriculteurs et porteurs de projet à l'agriculture biologique.

PROFIL :

- BTS agricole ou ingénieur agro-agri avec au moins 2 ans d'expérience
- Certificat Certiphyto « conseil » serait un plus.
- Compétences et expérience techniques en maraîchage biologique
- Capacités d'initiative, d'organisation et d'adaptation ; autonomie ; esprit d'équipe et aisance relationnelle ; rigueur et polyvalence
- Capacités rédactionnelles
- Permis B indispensable

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

- CDI - 35h/semaine
- 2156 € brut / mois
- Lieu : Le Cannet des Maures. Déplacements très fréquents dans le département et ponctuellement en Région PACA
- Véhicule indispensable. Véhicule de service mutualisé entre salariés.
- Prise de poste : fin avril - début mai

RECRUTEMENT :

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à agribiovar@bio-provence.org en mentionnant dans l'objet « candidature conseiller(e) maraîchage » et en nommant les fichiers joints sous les références NOM_Prénom_CV et NOM_Prénom_LM

Date limite de candidature : 4 avril 2021

Entretiens : mi-avril 2021